

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 85 (1982)

Artikel: Portrait de Monsieur Viatte en Bruntrutain
Autor: Walzer, Pierre-Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portrait de Monsieur Viatte en Bruntrutain ¹

« Bruntrutain » est une création étymologique pour désigner les habitants ou les natifs de Porrentruy (*Bruntrut*, ou *Pruntrut* en allemand). Porrentruy est une petite ville appartenant à cette partie du Jura suisse qui s'est récemment détachée du canton de Berne pour former le 23^e canton autonome de la Confédération helvétique. Pas n'importe quelle petite ville : durant deux siècles et demi, de la Réforme à la Révolution, Porrentruy fut la capitale de l'ancien Evêché de Bâle, cette curieuse formation féodale qui se maintint comme Etat pratiquement souverain et indépendant à travers tout l'Ancien Régime. Les princes-évêques, qui appartenaient le plus souvent à des familles germaniques de la Suisse orientale ou d'Alsace, y avaient établi leur cour dans l'énorme château qui domine toujours la petite cité. Cour ecclésiastique, plutôt austère, sans théâtre, sans orchestre, sans femmes, sans poètes. Néanmoins, par le fait même de sa situation politique privilégiée, et par le fait aussi que la capitale abrita, dès la fin du XVI^e siècle, un collège de Jésuites dont la réputation s'étendait loin à la ronde, Porrentruy fut longtemps considéré aussi comme le centre intellectuel du Jura. « L'Athènes du Jura », disait-on même, ce qui était beaucoup dire. Mais enfin, au XIX^e siècle en particulier, après que Porrentruy eut été occupé, réduit au rang de sous-préfecture, rattaché au département du Haut-Rhin, englobé enfin artificiellement dans le canton de Berne, c'est là que soufflait l'esprit, c'est de là que venaient les idées, les révolutions (celle de 1830 qui renversa la vieille oligarchie bernoise), les découvertes, les journaux, les livres — en particulier les grandes publications de Joseph Trouillat (*Monuments du Jura bernois*) et de Louis Vautrey (*Notices historiques sur les villes et villages du Jura bernois*) qui restent à la base de notre histoire et de notre sentiment national.

Au XX^e siècle, défavorisé par sa position géographique excentrique, sur une voie de chemin de fer Berne - Belfort - Paris mal défendue, Porrentruy ne connut pas le développement économique et démographique

de sa vieille rivale, Delémont, et c'est Delémont qui est devenu, comme on sait, la capitale du nouveau canton. Mais Porrentruy reste la ville des écoles, des bibliothèques, des archives, des tribunaux. Fidèle à son passé, elle passe pour la ville où les traditions historiques et culturelles sont les plus solidement ancrées. Deux des meilleurs poètes du Jura à l'heure actuelle, Alexandre Voisard et Jean Cuttat, sont encore tous les deux des Bruntrutains.

Ces quelques indications pour bien spécifier que M. Viatte n'est pas né n'importe où. Il est né à Porrentruy, ancienne capitale de l'Evêché de Bâle, et cette circonstance est un bonheur pour lui et pour nous.

Localement, la famille Viatte était une famille considérable. Le père, médecin réputé, intellectuel ouvert à tous les problèmes scientifiques ou politiques de l'époque, intéressé aussi par la vie littéraire, occupait une place de choix dans la bourgeoisie bruntrutaine. Il avait acquis une splendide villa, avec tour d'angle, pignons divers, marquises, vitraux modern style, entourée d'un parc aux arbres variés et touffus ; pour y pénétrer, il fallait agiter une grosse cloche qui gardait le portail d'entrée. M. Viatte n'a rien changé à cette propriété, qui heureusement lui appartient toujours et où il passe volontiers une partie de l'été. Grâce à lui, un fragment de Belle Epoque subsiste, inviolée, vis-à-vis d'une autre villa du même type ; ces deux bâtiments, et ces deux parcs aux beaux ombrages, composent une entrée sur-majestueuse à l'avenue Cuenin qui conduit à la gare. C'est donc dans cette famille heureuse et dans ce beau décor qu'est né Auguste Viatte, en même temps que le nouveau siècle.

Ses études, sa carrière l'entraînèrent loin de Porrentruy. A Fribourg, à Paris, au Canada, à Zurich. Mais au travers de vastes pérégrinations, sa ville natale restait pour lui un port d'attache où il revenait régulièrement, précédé d'une réputation de plus en plus flatteuse. On savait qu'il avait fait une thèse à Fribourg, sur le catholicisme des Romantiques ; et qu'il en avait fait une seconde, en Sorbonne cette fois, sur les sources cachées du Romantisme. On savait qu'il collaborait à des revues ou à des journaux illustres, on savait qu'il enseignait dans des universités lointaines.

Nous autres, ceux du cru, le tenions évidemment pour un grand homme. Ce jeune professeur nous apparaissait tout aurolé d'une réputation littéraire et universitaire dont nous ne nous soucions pas encore de prendre la véritable mesure. Les gamins que nous étions alors étaient forcément bien incapables d'entrer dans les secrets des *Sources occultes*, et ce n'est que bien plus tard qu'ils firent avec délice la connaissance des théosophes, des martinistes, des quiétistes, des pèlerins d'amour, des millénaristes, des swedenborgiens et de tous les visionnaires, illuministes

ou illuminés de toute farine, dont Viatte a si magistralement retracé l'histoire. Et ce n'est pas sans fierté qu'ils découvrirent les éloges qu'André Breton décerne à ce grand livre aux dernières pages d'*Arcane 17*. Ce que nous avons tendance à prendre pour un catalogue exhaustif des déviations de la raison humaine appartenait donc à la littérature vivante ?

Nous surprenait aussi l'allure physique de M. Viatte : vêtu d'un costume habituellement sombre, portant le col cassé des professeurs de vaudevilles du XIX^e siècle, le chef toujours couvert, il procédait dans nos rues la tête rejetée en arrière pour mieux voir par-dessous son lorgnon. On se demandait entre nous comment la marche lui était possible. Il avait à franchir en particulier, pour rentrer chez lui, une allée bordant l'Allaine (la rivière locale), allée dite joliment « allée des Soupirs » : c'était un trottoir large, planté d'une rangée de vieux marronniers, avec quelques bancs, et parfois quelques poubelles dans les intervalles. C'étaient alors entre nous (nous, toujours ces mêmes gamins de 1928), des espèces de paris : on supputait jusqu'où irait notre héros sans se taper la tête contre les arbres ou sans s'encoubler² dans les boîtes à ordures. Mais finalement tout se passait miraculeusement bien, et nous nous étonnions *in petto* que les savants eussent aussi leur ange gardien.

Un autre sujet motivant notre admiration pour M. Viatte (que nous n'appelions jamais qu'ainsi), c'est qu'on savait qu'il avait fait le tour du monde. Une généreuse bourse, que lui avait value sa thèse, lui permit en effet d'accomplir ce lointain périple de continent en continent. Il fit un jour, après son retour, un exposé sur le Japon dans la « salle des conférences » de l'Hôtel de Ville. C'était une salle délicieusement rococo, un peu poussiéreuse, avec des médaillons coquins en dessus-de-porte imaginés par le distingué peintre local Léon Prêtre. J'imagine que M. Viatte révéla à son auditoire une foule de choses passionnantes sur le Fujiyama, les monastères bouddhiques, le Daibutsu de Kamakura, les mœurs des samouraïs ou des geishas, sur la situation politique et économique du Japon tel qu'il l'avait vu, et sur l'accumulation extraordinaire de puissance à laquelle était en train de procéder ce grand peuple de petits hommes jaunes. J'y étais, mais j'ai tout oublié de cette riche conférence, sauf un seul détail : au Japon, disait M. Viatte, hommes et femmes se baignent tout nus pêle-mêle dans la même piscine. L'Empereur s'étant indigné de cette promiscuité dommageable pour la morale nipponne publique, il fut décidé d'agir. Un décret ordonna que les sexes au bain seraient désormais séparés. Les Nippons obéissants trouvèrent aus-

sitôt la solution : ils se contentèrent de tendre désormais une corde au milieu des piscines, laquelle était censée constituer un obstacle suffisant entre les ébats mâles et les ébats femelles.

J'ai souvent rêvé de cette corde quand j'étais gamin, et souhaité qu'on en établît l'usage dans nos antiques bains publics de Porrentruy, où régnait à l'époque un horaire sans pitié, qui chassait les filles quand entraient les garçons, et réciproquement. Précaution bien inutile quand on pense que la température de l'eau du bassin, en ces temps héroïques, dépassait rarement treize degrés... Voilà, avoué-je à ma honte, les futiles pensées auxquelles m'entraînaient les savantes conférences de mon illustre concitoyen !

Maintenant que j'ai grandi, hélas, comme tous ceux qui, en même temps que moi, s'instruisaient du Japon, nous mesurons mieux les éminents mérites qu'Auguste Viatte s'est acquis comme professeur, comme écrivain, comme apôtre de la francophonie, mérites dont témoigne éloquemment le présent recueil d'hommage dans lequel s'expriment des voix venues de toutes les parties du monde. Mais bien qu'il ait aujourd'hui dans sa poche un passeport français, j'aime constater que M. Viatte est resté profondément fidèle à sa ville et à sa terre natale, qu'il vient régulièrement y reprendre souffle, qu'il a accepté de siéger avec nous à l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts. Mieux que personne, ce grand voyageur a compris l'importance, pour l'individu, d'avoir des racines quelque part. J'aime qu'il consacre un peu de ses rares loisirs à reconstituer patiemment toutes les ramifications de son arbre généalogique et qu'il témoigne par là d'un attachement sympathique aux mythologies personnelles et locales.

Il est de ceux qui ont le mieux et tout de suite compris l'importance et l'enjeu de la lutte pour l'autonomie jurassienne, qu'il a évoquée plusieurs fois dans ses articles du *Monde* ou dans des publications du pays. Avec une intelligence supérieure, il a situé sa petite patrie dans l'histoire de l'Occident et l'a vue comme résidu de la vieille Lotharingie, une terre de marche affrontée perpétuellement à la poussée alémanique. Ses institutions politiques ne lui donnent guère les moyens de résister, sinon sur le plan municipal. Ainsi c'est dans le domaine de la culture que résident ses plus sûres ressources, et cette culture est, reste et doit rester la culture française, comme pour la Wallonie, comme pour le Québec. Auguste Viatte a écrit un jour ces phrases qui se sont inscrites à jamais sur les tables de notre éthique militante : « A la culture française, le Jura doit son âme nationale et son principe d'unité. La rejeter équivaldrait à se nier lui-même. »

C'est grâce à ses mérites de grand universitaire, c'est grâce à sa fidélité de grand patriote que M. Viatte ne cesse d'apparaître aux yeux des Jurassiens comme une espèce de grand frère très savant, très universel, leur délégué auprès des nations francophones, leur meilleur diplomate, leur meilleur répondant, à qui va le plus vif de leur admiration et de leur estime.

Pierre-Olivier Walzer

Notes

¹ Ce texte a été écrit pour un recueil d'hommages en l'honneur d'Auguste Viatte, publié à Paris par les soins de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, ce qui explique la présence, en tête de cet article, de quelques renseignements élémentaires qui n'apprendront évidemment rien aux Emulateurs jurassiens.

² Mot français suisse signifiant trébucher.

